

**Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale
de Développement Rural du 23 février 2015**

Participants

Christophe Gillon, Bourgmestre

Françoise Ansay, Echevine du Développement rural, Présidente de la CLDR

Marielle Lambotte, Echevine de la jeunesse

Jeanne De Pauw, Charles De Quirini, Michel Dussart, Marie-Aude Goffin, Valérie Grandjean, Paul Guilmot, Pascal Hansotte, Sabrina Holodiline, Miguelle Lebrun, Yannic Lecomte, Vincent Leemans, Pierre Lhoas, Jacqueline Masson, Dominique Noirhomme, Jean-Pol Somville, Pol Vermeulen et Anne Wéry.

Audrey Wanzoul et Hervé Pirard, FRW

Excusés

Geneviève Culot, Elisabeth Deleu, Olivier Gonne, Pierre Halleux, Didier Hellin, Céline Hontoir, Gaëlle Jacquemart, Benjamin Mahy, Patrick Materne, Gérard Melot, Xavier Sohet, Nicolas Triolet et Lydia Thys

Absents

François Debatty, François-Laurent Duculot, Cédric Herbiet, Freddy Lixon, Clément Moyersoer et Rosette Kallen

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 04 décembre 2014

Le compte-rendu est approuvé sans observation.

Quel est votre avis ?

2. Activation de la fiche-projet relative au développement d'une politique communale de la jeunesse pour l'ensemble du territoire communal

Marielle Lambotte, Echevine de la jeunesse, présente le contexte de l'activation de la Fiche 8 (lot 1 du PCDR), intitulée « Soutien aux maisons des jeunes et aux jeunes non-structurés de l'ensemble du territoire pour le développement d'une politique communale de la jeunesse et ce, en collaboration avec la maison des jeunes d'Evelette. »

Préalable :

- Les jeunes concernés par ce projet sont les 12- 26 ans.
- La politique de la jeunesse est une politique communale transversale, des liens seront donc à faire avec les (futurs) projets notamment de logement, de mobilité, etc.

Pour rappel, la FP du PCDR prévoit :

- la réalisation d'un diagnostic fouillé du territoire sur la problématique de la jeunesse, et ce de manière concertée avec tous les acteurs concernés (tenant compte de l'enquête sociologique commandée en 2012 par la MJ d'Evelette > 20% de réponses).

- l'élaboration d'une politique de la jeunesse cohérente (en lien avec le diagnostic posé) de manière ascendante, participative et dynamique (pour le développement d'une citoyenneté critique et responsable), et notamment par...
- la mise en place d'un réseau
- la définition de valeurs à enseigner aux jeunes, depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte et ce dans toutes les activités à leur destination développées sur le territoire (principale mission confiée au réseau).

La FP prévoit entre autre la recherche de solutions en collaboration avec la Maison des jeunes d'Evelette, partenaire privilégié du projet, notamment de manière à la soutenir dans l'élargissement de ses activités sur tout le territoire communal, tout en tenant compte des dynamiques des associations (sportives, musicales ou autres) en place sur le territoire communal et qui accueillent des jeunes.

Enfin, le projet prévoit l'engagement d'une personne, de profil « éducateur de rue ».

EN 2015, LE COLLÈGE SOUHAITE ACTIVER CE PROJET EN ORGANISANT UNE PREMIÈRE RÉUNION DES ACTEURS DE LA JEUNESSE : LE MERCREDI 25 MARS (17H30> 19H30).

Sont conviés à participer cette rencontre les quelques acteurs de la jeunesse ainsi qu'un maximum d'associations qui mobilisent les jeunes de l'entité mais également quelques acteurs qui pourraient se faire le relais de publics jeunes spécifiques (càd ceux qui participent à l'initiative « été solidaire » ou encore aux plaines et aux activités extra-scolaires organisées par la Commune).

La liste des invités potentiels :

- L'équipe de la MJ d'Evelette
- Les scouts d'Haillot
- Le club des jeunes d'Haillot (attention comité en cours de reconstitution)
- Le « comité des fêtes » de Jallet (ancien club des jeunes)
- Le GOP (comité des fêtes de Perwez)
- Des représentants du futur comité de gestion de la maison de village d'Evelette (en attente de sa création inviter uniquement le comité des fêtes d'Evelette : « : A Evelette C'est Todi l'fiesse »)
- Les clubs de sport qui ont au minimum 50% de jeunes (12-26 ans) dans leurs affiliés
- La fanfare d'Ohey
- Françoise Ropson (pour le projet été solidaire et les liens avec les bénéficiaires du CPAS)
- Les 2 directeurs des écoles communales
- Les 4 comités des parents des écoles d'Ohey (X2), d'Evelette et d'Haillot
- Anne Collignon (l'accueil extra-scolaire)
- Quelques représentants de la CLDR (en tant que pilote de l'ODR !)

Déjà dans le courrier d'invitation, ces personnes seront informées des finalités de la mise en place de ce réseau :

- remettre un avis sur la politique communale de la jeunesse (en cours de réflexion)
- participer la définition de valeurs (projet de charte commune)

Les objectifs qui figurent à l'OJ de la première réunion sont :

- faire connaissance
- découvrir le contexte dans lequel s'inscrit l'activation de la fiche ainsi que les missions confiées au réseau
- s'approprier et compléter le **DIAGNOSTIC**

Pourrait déjà figurer à l'OJ de la deuxième réunion (le jeudi 11 juin, à confirmer), l'objectif suivant :

- discuter de **VALEURS** à enseigner aux jeunes

Le rythme des réunions sera envisagé avec le groupe composé des personnes intéressées. La Commune aimerait voir organiser une troisième rencontre en 2015.

RÉACTIONS DE LA CLDR

La CLDR propose d'inviter également le comité ABC de Goesnes qui organise différentes activités dans le village. Afin de pouvoir faire les liens avec les autres projets du PCDR et les différents GT déjà en place, deux représentants de la CLDR seront présents à cette réunion, V. Granjean et M. Dussart.

Elle interroge aussi la Commune sur les éventuels liens avec le remplacement des conteneurs de la MJE (fiche 9) ?
 Réponse > Elle doit prendre contact avec un architecte pour avancer sur le projet qui est inscrit dans le Plan d'Investissement Communal (PIC) et pour lequel un budget de 130 000 € est prévu.

3. Présentation du rapport d'activités DR

Pour rappel, le rapport comporte cinq parties :

1. Situation générale de l'opération
2. Avancement physique et financier
3. Rapport comptable
4. Bilan de la CLDR
5. Programmation à 3 ans

3.1 Zoom sur le rapport d'activités de la CLDR

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
29/03/2010	29/03/2010	02/09/2013 (Conseil communal) La CLDR du 25 mars 2014 a acté la démission de 3 membres	29/03/2010
Date des réunions durant l'année écoulée	25/03/2014	Nombre de présents	23 présents, 14 excusés et 1 absent
	08/09/2014		22 présents, 7 excusés et 9 absents
	13/10/2014		16 présents, 16 excusés et 6 absents
	04/12/2014		21 présents, 14 excusés et 3 absents

Durant ces 4 réunions de la CLDR, les membres ont été consultés et ont remis leur avis sur différents projets :

- Suivi de l'avancement des projets en et hors convention (réseau de mobilité douce, aménagement du Pré-au-Pont à Libois, réseau de chaleur, travail des sous-groupes du GT « aînés », convention DR pour l'aménagement du cœur de village d'Evelette, actions et réflexions menées par le GT « indépendants », etc.)
- approbation du rapport annuel 2013 de la CLDR
- Actions de communication de la CLDR (mise en ligne des rapports de réunion sur le site internet de la commune, article dans le bulletin communal et présentation de l'ODR sur le site internet de la commune)
- Réflexion sur l'accueil des nouveaux habitants
- Mise en place d'une nouvelle structure de réunion de la CLDR (Quel est votre avis ?, Ça en est où ?, Le Saviez-vous ?)
- Avis de la CLDR et explication sur le volet participatif relatif au projet d'aménagement global du cœur du village d'Evelette (mise en place d'un groupe de travail, visite de maisons de village, consultations)
- Retour sur les avancées du GT indépendants (tables tournantes et Apéros Oheytois)
- Installation du Groupe de Travail « Sécurité routière »
- Examen de l'avant-projet de maison de village d'Evelette (**Convention DR**)
- Suivi de la fiche « Réseau de chaleur » et accord de la CLDR sur le projet et le budget en vue d'introduire une **seconde demande de convention DR**

En dehors des réunions de CLDR, les membres se sont également investis pour :

- Des réunions et actions des groupes de travail
- Des visites de terrain (maisons de village et étude de cas « sécurité routière »)
- Les rencontres de la ruralité à Ebly (« *Comment développer et faire vivre sa maison de village ?* »).
- Trois groupes de travail (relatifs à la réalisation de fiches-projets du PCDR) mis en place en plus des 2 groupes de travail déjà existants et actifs (indépendants et aînés) :
 - Un GT « Aménagement du cœur de village d'Evelette »
 - Un GT « Sécurité routière »
 - Un GT « Aménagement du Pré-au-Pont à Libois »

➤ **LA CLDR APPROUVE SON RAPPORT D'ACTIVITÉS, TEL QUE PRÉSENTÉ PAR MÉLISSA.**

QUESTIONS DE LA CLDR

Mélissa Deprez présente également en séance à la présentation des grandes avancées en 2014 (Cf. document annexé à l'invitation à la réunion) et répond aux questions posées relatives :

- **aux repas proposés dans les cantines scolaires (avec des produits locaux), depuis septembre 2014**

Il s'agit de produits frais qui viennent d'une plate-forme de producteurs (localisée à Fernelmont) càd pas de conserve, ni de congélation

Il est encore difficile d'objectiver l'évolution du nombre de repas commandés depuis ce changement¹ (la Commune constate seulement qu'il semble y avoir moins de critiques et plus de consommation de soupe depuis le changement de firme). A l'exception des affiches collées par la firme qui livre, la Commune a volontairement peu communiqué à ce sujet à ce stade pour ne pas influencer ni dans un sens ni dans l'autre la perception de ce changement par les enfants. Une formation au dosage du repas a été dispensé aux accompagnatrices de la cantine afin d'ajuster l'offre aux besoins physiologiques des enfants (âge) et réduire le gaspillage alimentaire. Un travail de sensibilisation va bientôt être mené auprès des enfants, des parents mais également auprès des enseignants et du personnel encadrant (un projet de formation est prévu « non au gaspillage alimentaire »).

Le « jeudi végétarien » est également une initiative communale (il n'y avait pas de demandes particulières).

La CLDR suggère de poursuivre la sensibilisation auprès des enfants (origine des produits notamment) en y associant les instituteurs. Elle rappelle également qu'il existe une FP PCDN à ce sujet.

Des liens sont déjà envisagés avec le projet de transfert de savoir au potager intergénérationnel, situé au Parc Rosoux (semis/ découverte/atelier cuisine).

- Aux **plaines de jeux**, et en particulier au module d'Evelette

Ce dernier a été supprimé car il ne répondait pas aux normes de sécurité. Il devrait être remplacé dans le cadre du projet d'aménagement en cours.

La Commune reconnaît avoir peu communiqué à ce sujet (et notamment auprès du comité citoyen à l'initiative du projet). Un article figurera dans le prochain Inf'Ohey.

MÉLISSA DEPREZ ATTIRE L'ATTENTION DE LA CLDR. LES MEMBRES SONT INVITÉS À NE PAS HÉSITER À L'INTERPELLER. CERTAINES QUESTIONS (URGENTES) PEUVENT LUI REVENIR EN DEHORS DES SÉANCES PLÉNIÈRES DE LA CLDR.

3.2 Discussion relative à la programmation des projets DR à introduire dans les trois ans

➤ **LA CLDR PROPOSE AU COLLÈGE COMMUNAL LES PROJETS CI-APRÈS :**

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet
--	------------------	------------------------------

¹ Évaluation prévue dans 2 mois

Année rapport annuel + 1 an	Lot 1	Fiche 17 (& Fiche 10, Lot 3) : Aménagement global du cœur de village d'Evelette (suite...)
	Lot 1	Fiche 5 : Mise en place d'un réseau de Chaleur sur chaufferie bois pour les bâtiments communaux et bâtiments voisins à Ohey
	Lot 1	Fiche 10 : Préservation d'une zone humide et aménagement d'un espace vert public à Libois ➤ Sous réserve du montant des travaux à réaliser
Année rapport annuel + 2 ans	Lot 1	Fiche 1 : Aménagements légers de sécurité routière (phase 1), réalisation d'un PCM (phase 2) Pour l'aménagement de la rue des Tilleuls et environs (périmètre à définir). ➤ Fiche-projet générique, à détailler si la Commune souhaite l'activer plusieurs fois
Année rapport annuel + 3 ans	Lot 1	Fiche 2 : Entretien, promotion des voies lentes, remise en état communication vicinales * Pour l'aménagement de quatre chemins de liaison (2 à Evelette, 1 à Ohey et 1 entre Perwez à Haillot) * Pour le projet ViciGAL ➤ Fiche-projet générique, à détailler si la Commune souhaite l'activer plusieurs fois

Concernant la Fiche 2 « Entretien, promotion des voies lentes, remise en état communications vicinales », un membre de la CLDR attire l'attention sur la nécessité de poursuivre, dès maintenant, la réflexion relative aux connections manquantes (pour anticiper la recherche de solutions et de subsides). Pour ce faire, la Commune pourrait réunir le groupe « chemins et sentiers » du PCDN pour y travailler (avec pour objectifs la sécurité, la valorisation des paysages mais également le bien-être des individus).

La Commune est bien consciente de la situation. Elle rappelle qu'elle maintient l'avancement de cette fiche en 2015 en finalisant le balisage et en estimant le tps nécessaire pour la réalisation de l'entretien des différents tronçons. La collecte de devis précis, pour l'aménagement de liaisons qui nécessiteront des investissements plus lourds, sera également à l'ordre du jour de cette année.

ATTENTION : Cette programmation est indicative, elle donne un aperçu global sur le court terme (3 ans) des projets (et investissement ad-hoc, notamment financiers) relatifs à la politique de DR au niveau communal et régional. Chaque année (2016-2017 et 2018), elle sera revue en fonction de l'avancement des différents projets.

4. Discussion relative à la programmation des activités 2015 (y compris les projets hors DR).

La FRW présente à la CLDR les activités qu'elle suivra ou programmera en 2015 (dans la continuité de celles entamées et/ou demandées par la CLDR en 2014). Il s'agit de :

- La formation des employés communaux à la conduite de projet (suite et fin)
- CLDR
- Convention DR 1 (et notamment le GT MV Evelette)
- Convention DR 2
- Le GT Aînés
- Le réseau des acteurs de la jeunesse
- GT SR

La Commune poursuivra également les projets déjà en cours en 2014 (voir rapport annuel complet). Cependant, comme chaque début d'année, la CLDR a pour mission d'attirer l'attention du Conseil (par l'intermédiaire du Collège) sur les FP du PCDR à activer dans l'année en cours. L'occasion lui est alors donnée de faire « remonter » certaines FP en justifiant bien le pourquoi (changement de priorité occasionné par une opportunité par exemple) ; car la priorisation établie dans le PCDR (à travers la classification des FP en 3 lots) se veut souple, notamment pour tenir compte des éléments qu'il était impossible d'anticiper lors de la rédaction du PCDR. Cependant, attention, sauf exception (mentionnée ci-avant), les fiches du lot 1 sont à mettre en route avant celles du lot 2 et du lot 3. Enfin, étant donné qu'il n'y a pas d'ordre entre les fiches d'un même lot, la CLDR est invitée à remettre un avis à ce sujet également.

Pour ce faire, les membres présents, excusés et absents à la réunion, ont été interrogés (individuellement) à ce sujet. Ils étaient invités à mentionner le nom de la (des) fiche(s) pour laquelle (lesquelles) ils souhaitent que l'on porte une attention particulière (en argumentant le pourquoi). La FRW a compilé les réponses reçues (en séance et par retour de mail) dans un tableau qu'elle a transmis au Collège (voir annexe 1).

Le Collège est invité à parcourir les demandes d'activation de FP et à préparer pour la prochaine séance plénière de la CLDR ce qui est déjà prévu en 2015 pour les FP mentionnées. Il lui est également demandé de voir dans quelle mesure il pourrait s'atteler davantage à une (ou deux selon le type) FP en particulier. Et si oui, laquelle ?

AUTRES RÉACTIONS DE LA CLDR

Au cours de la réunion, quelques échanges ont porté sur quelques projets déjà en cours :

Fiche 2 « Entretien, promotion des voies lentes, remise en état communication vicinales »

Un membre informe la CLDR de la nouvelle politique du « zéro phyto », élément dont il faudrait tenir compte dans la réflexion à mener concernant la gestion intégrée (les empièvements pouvant vite être colonisés...).

La Commune signale que l'entretien des chemins et sentiers se fait de manière mécanique (fauchage > pas de tonte) : pas d'utilisation de produits phyto. Concernant les aménagements prévus, l'empierrement n'est pas envisagé (sauf pour le chemin dit AIEG et dans une moindre mesure celui situé au niveau du centre sportif, lequel est quelque peu « marécageux » - ce qui nécessitera par ailleurs des propositions adaptées).

L'entretien est une des pièces du puzzle concernant la gestion des chemins et sentiers. Le parrainage de ceux-ci en est une autre... Concernant le balisage, la Commune souhaiterait inaugurer celui-ci au mois de mai.

Les noms des deux personnes à l'administration communale qui travaillent sur cette thématique sont :

- Marie-Laurence Jacquerye, pour les aspects administratifs
- Jean Hernoux, pour le terrain, en coordination de Jean-Marc et Philippe, les 2 ouvriers chargés de l'entretien des chemins et sentiers.

Ca en est où ?

5. Mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois-énergie

Françoise Ansay explique à la CLDR les avancées depuis la dernière réunion. La Commune a rencontré le 09 janvier des représentants des administrations régionales concernées ainsi qu'un représentant du Cabinet du Ministre DR, pour introduire sa demande de convention DR.

Le projet défendu est celui qui a été présenté le 04 décembre dernier à la CLDR, amendé des remarques de celle-ci, à savoir :

- Le prolongement du réseau vers la buvette de football
- La prospection d'un tiers investisseur potentiel pour le raccordement d'habitations privées (moyennant la démonstration chiffrée des économies réalisées en comparant les dépenses version mazout et version PBE)

Le projet comprend donc maintenant deux phases :

- Phase 1 :

Mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois-énergie pour les 14 bâtiments communaux : étude (avant-projet & projet) et réalisation du réseau

- Phase 2 :

Valorisation des ressources locales et extension à des privés.²

Le projet a été très bien reçu. L'administration communale termine la compilation des différents documents devant figurer dans le dossier. Le point sera mis à l'ordre du jour du Conseil communal du mois d'avril et sera envoyé dans la foulée à l'administration régionale (pour la réalisation d'un rapport à destination du Ministre). Lequel pourra alors signer cette deuxième convention-faisabilité. La procédure est ensuite la même que celle en cours pour le projet d'aménagement global du cœur de village d'Evelette.

RÉACTIONS DE LA CLDR

Quelques membres de la CLDR restent sceptiques quant à ce type d'investissement et notamment au vu du prix du mazout (à la baisse) et sur base d'échos de projets similaires en Wallonie, dont l'évaluation ne semble pas positive. Et de plus, qu'en est-il de l'isolation des bâtiments concernés ?

La Commune rassure la CLDR en expliquant qu'il existe un plan de réduction des consommations (via l'isolation des bâtiments notamment).

Après discussion, il est convenu d'organiser, pour les membres de la CLDR qui le souhaitent, une visite de terrain de projets réseau de chaleur (Libin, Nassogne ou Malempré). Le projet de Malempré semble intéressant également pour les coopératives créées.

Il est également demandé à la Commune d'anticiper les consommations (de broyats de bois). Et d'identifier dès maintenant les chauffagistes locaux, lesquels devront s'atteler à la maintenance du réseau. Il pourrait être utile qu'ils suivent le projet (et en particulier les travaux d'aménagement).

6. Aménagement global du cœur de village d'Evelette

A la demande du groupe, la prochaine réunion sera organisée en juin 2015 (idéalement début juin).

Deux demandes sont formulées :

- bénéficier du témoignage de comité de gestion dynamique (tel que celui d'Ebly, intervenant aux rencontres de la ruralité organisées en novembre 2014)
- éclaircir la forme juridique à donner au futur comité de gestion et identifier les personnes/comités qui pourraient (devraient) en faire partie.

FINALISATION DU PROJET en tenant compte des éventuelles remarques du SPW/DGO3 (plans, cahiers des charges, métrés, ...)	Avril 2015
Avis et approbation de la CLDR sur le dossier Projet Approbation par le Conseil communal + mode de passation du marché ➤ <u>Envoi du dossier Projet au SPW/DGO3</u>	CLDR : 05 mai 2015 <u>Conseil : 18 mai 2015</u> Semaine du 25 mai 2015 (au plus tard)
CONVENTION-REALISATION	Compter 6 mois

² Un lien pourra d'ailleurs être fait avec la fiche 1 du Lot 2 « Aménagement et équipement d'une aire de transformation et de commercialisation de produits agricoles et forestiers locaux » du PCDR d'Ohey. Le projet de valorisation des ressources locales est étudié au niveau supra communal (Cf. FP déposée par le GAL, pour la prochaine programmation Leader).

TRAVAUX	Compter 16 mois Durée du chantier approximative, cela dépendra de la période durant laquelle les travaux démarrent (hiver, congés du bâtiment, ...)
INAUGURATION ESPÉRÉE	ÉTÉ 2017

7. Accueil des nouveaux habitants

Cet accueil est prévu le 21 mars 2015

- **Décision du Collège le 1/12/2015 :**
 - Révision brochure accueil nouveaux habitants
 - Onglet spécial sur site Internet
 - Visite guidée en car : 21 mars
 - Rencontre « anciens et nouveaux » : 21 juillet
- **Matinée du 21 mars:** invitation des nouveaux habitants pour la période de janvier 2012 à février 2015
 - 9h30 : Accueil au Centre sportif / présentation clubs sportifs
 - 10h30 : Visites en parallèle
 - En car à travers les 6 villages
 - Découverte à pied des acteurs de l'administration communale et de ses partenaires (CPAS, Centre sportif, ALE-Titres services, ONE...)-
 - Apéro au Centre sportif

RÉACTIONS DE LA CLDR

- Qu'en est-il de l'idée de parrainage ?

Cette proposition n'avait pas été retenue en CLDR. Le Collège n'en a donc pas tenu compte.

- Pourquoi ne pas envisager la présentation des associations locales également ?

Celle-ci se fera à travers les documents qui seront remis aux participants + présentation des clubs sportifs au sein du Centre sportif.

- Qu'en est-il de la Newsletter ?

Marielle Lambotte s'est renseignée. Il semblerait qu'il n'y ait pas de problème d'envoi. Mais il faut savoir qu'elle n'est pas éditée à fréquence régulière.

- **JEAN-POL SOMVILLE PARTICIPERA À CETTE JOURNÉE ET EN TANT QUE MEMBRE DE LA CLDR ET POURRA TÉMOIGNER DE DE L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL QUE MÈNE LA COMMUNE ET DES PROJETS QUI FIGURENT DANS LE PCDR.**

Le saviez-vous ?

8. Présentation des intitulés des fiches-projets déposées dans le cadre de la prochaine programmation Leader

Le 03 février 2015, les membres des CLDR des communes de Gesves, Assesse et Ohey ont été invités à la présentation du contenu des fiches retenues pour le dossier de candidatures à déposer pour le 13 février.

- 1. Tourisme :** Vers un tourisme plus durable et pédagogique (coopération Condroz Namurois)
- 2. ViciGAL :** Création d'une dorsale de mobilité douce et touristique s'inspirant du tracé de l'ancien vicinal
- 3. Paysages :** Interprétation des paysages et maintien de l'identité paysagère du territoire
- 4. Forêts / Filière bois :** Développement général de la filière bois et projet social « De la graine à l'objet »
- 5. Logement :** Vers une offre de logement adaptée à nos jeunes et à nos aînés
- 6. Agriculture :** Groupement d'Intérêt Economique et projet « Agri-Culture »

7. Energie Verte : Valorisation énergétique de déchets verts ligneux

8. Filière équestre : Projet de coopération internationale

9. Action sociale: Accompagnement psychologique

Valérie Grandjean présente succinctement ces fiches et répond aux questions des membres.

La FRW attire l'attention des membres sur l'un d'eux : le projet de ViciGAL. Si le dossier est accepté, l'apport du GAL (qui comporte essentiellement un budget pour des ressources humaines) sera à la construction du dossier (notamment études préalables, discussion avec riverains et propriétaires,...). Par contre, le financement de la mise en œuvre de l'itinéraire (réalisation des chemins) serait possible via les fiches PCDR (« mobilité ») prévus au niveau des 3 communes (dans le cadre de l'introduction de demande de convention par les 3 communes dans le cadre de leur PCDR actif).

C'est pourquoi les membres de la CLDR recevront, au printemps, un courrier, les invitant à une réunion inter-CLDR sur le sujet. Au cours de cette rencontre, les CLDR comprendront mieux les liens et complémentarités existants entre le PDS 2014-2020 et les trois PCDR.

9. Divers

Le Bourgmestre informe la CLDR que les Communes de Gesves, Assesse et Ohey ont déposé la candidature du GAL pour le **Prix du Développement Durable de la Province de Namur 2015**. Ainsi, le GAL Pays des tiges et chavées est l'un des trois candidats en lice. Deux prix seront remis. Celui du jury mais également celui du public. Les membres de la CLDR qui le souhaitent peuvent soutenir le GAL en votant pour celui-ci.

> Comment procéder ? [Consulter le site de la province de Namur.](#)

Le calendrier des prochains RDV de l'ODR :

- Les dates des prochaines réunions de la CLDR sont : le **mardi 05 mai**, le **mercredi 23 septembre** et le **jeudi 19 novembre**.
- **17 mars 2015** : réunion consacrée à la chaussée de Ciney
- **25 mars 2015 et 06 juin** : rencontres des acteurs de la jeunesse

Au printemps, sera organisée l'inter-CLDR (voir point 8 ci-dessus)

Les dates du GT Aînés (en ce compris la soirée relative au Logement) et du GT Maison de village d'Evelette ne sont pas encore fixées. Elles seront communiquées aux membres de la CLDR dès que possible.

Annexe 1

Compilation des avis remis par les membres de la CLDR concernant l'activation d'une (ou deux selon le type) nouvelle(s) FP du PCDR, en plus de la poursuite de la mise en œuvre des FP déjà en cours en 2014.

Attention, il s'agit d'une compilation d'avis individuels. Il n'y a pas eu de discussion en plénière à ce sujet. En dessous du numéro de la FP figure le nombre de fois que le projet a été demandé.

PRIORITÉ DU PCDR	NUMÉRO DE LA FICHE-PROJET	INTITULÉ DE LA FICHE-PROJET	COMMENTAIRES DE LA CLDR
Lot 1	Fiche 2	Entretien, signalisation, promotion des voies lentes	Répertorier dans le maillage des chemins, les chainons manquants, rechercher des solutions.
	Fiche 3 (2x)	Prise en charge du vieillessement de la population , tant du point de vue des infrastructures que des services et des animations.	Poursuivre la réflexion relative à cette tranche de la population, parce qu'elle fait partie de nos villages ; Il est important qu'elle puisse rester dans ceux-ci.
	Fiche 4	Construction d'un centre d'interprétation de l'arbre à Haillot.	Développer davantage l'axe économique du PCDR/A21L Projet créateur d'activités et de plus-values locales pour répondre directement aux besoins sociaux (chômage, recettes communales pour développer de nouveaux projets, diversification agricole en vue de créer de nouveaux revenus complémentaires pour le monde agricole...).
	Fiche 5	Mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois à Ohey.	Développer davantage l'axe économique du PCDR/A21L Projet créateur d'activités et de plus-values locales pour répondre directement aux besoins sociaux (chômage, recettes communales pour développer de nouveaux projets, diversification agricole en vue de créer de nouveaux revenus complémentaires pour le monde agricole...).
	Fiche 11	Préservation et valorisation du patrimoine culturel immatériel .	Lien à faire avec la fiche 2, du lot2 (Adoption de règlements d'urbanisme dédiés aux quartiers et villages). A envisager au regard d'un développement touristique
	Fiche 15	Développement d'un bois didactique à Haillot.	Outil indispensable à activer si le projet de réseau de chaleur voit le jour, en lien avec l'activation de la FP 11, lot 3
	Fiche 16	Analyse d'opportunité et aménagement de plaines de jeux	Les plaines de jeux sont également un but de promenades. La disparition de celles-ci pour des raisons de sécurité (notamment à Goesnes) attriste les habitants (en particulier les familles avec enfants).

Lot 2	Fiche 1 (3x)	Aménagement et équipement d'une aire de commercialisation de produits locaux.	Développer davantage l'axe économique du PCDR/A21L Projet qui (re)créerait des liens sociaux Ce point devrait être à l'ordre du jour même si au départ il risque de ne pas amener la foule. La mise en évidence de produits locaux est indispensable
	Fiche 2	Adoption de règlements d'urbanisme dédiés aux quartiers et villages.	Lien à faire avec la fiche 11, du lot 1.
	Fiche 3	Sécurisation de la circulation lente le long de la RN 921 Andenne-Ciney .	Il est trop tôt pour mourir et la vie s'accorde mieux avec une circulation civilisée.
	Fiche 4 (3x)	Promotion de l'éco-consommation, produits locaux , promotion des circuits courts	Développer davantage l'axe économique du PCDR/A21L Profiter du travail réalisé ces derniers mois (à l'initiative du GAL) et poursuivre la discussion sur le « Comment activer cette fiche au niveau local ? » Identification des producteurs et transformateurs locaux / quel soutien leur apporter/quelle vitrine ? (centralisation et homogénéisation de l'information > ex. de projet : fléchage au départ de la RN 921) Lien à faire avec l'alimentation des enfants (et notamment au sein des cantines scolaires) : « Manger frais Flandria c'est bien mais manger wallon ou encore plus local c'est mieux ». Ce point devrait être à l'ordre du jour même si au départ il risque de ne pas amener la foule. La mise en évidence de produits locaux est indispensable Il serait bénéfique à la population de disposer d'une alimentation locale de qualité diététique (par exemple un pain biologique du type Moulin de Hollande). C'est une nécessité quotidienne
	Fiche 7 (2x)	Production d'énergies renouvelables	Cela semble évident d'activer cette fiche compte tenu de la mainmise des producteurs d'électricité.
	Fiche 8	Création, aménagement et gestion de vergers publics et autres espaces verts naturels.	Plantation d'anciennes variétés d'arbres fruitiers sur des terrains communaux au cœur des villages : amélioration de la biodiversité, lieu de rencontre et de partage (ex. réalisation de confitures communes)

	Fiche 10 (3x)	Amélioration de la desserte par les TEC et aménagement de parkings vélos	Discussion à mener au niveau de la Commune et des TEC (ex. absence de liaison entre Ohey et Huy, car réseau TEC différent) Accroître l'offre de service de mobilité entre Ohey et Andenne (Peut-être via des plus petites navettes plus fréquentes...)
	Fiche 12	Création d'une ou de plusieurs petite(s) zone(s) d'activités artisanales.	Développer davantage l'axe économique du PCDR/A21L : nous vivons une époque de crise économique importante avec un taux de chômage élevé qui indique un besoin de développement économique important
	Fiche 16	Diversification de l' offre de logements publics (dont du logement social et d'urgence).	Enjeu important pour les années à venir
	Fiche 18	Construction d'un atelier rural .	Développer davantage l'axe économique du PCDR/A21L : nous vivons une époque de crise économique importante avec un taux de chômage élevé qui indique un besoin de développement économique important

Lot3	Fiche 2	Promotion de l' utilisation rationnelle de l'énergie et notamment l'éclairage public	Cela semble évident d'activer cette fiche compte tenu de la mainmise des producteurs d'électricité.
	Fiche 4	Amélioration et aménagement des abords des exploitations agricoles (image du secteur agricole).	Notion d'intégration des aménagements à réaliser dans les nouveaux projets (acquis ?) Application effective ? (par tous)
	Fiche 5	Elaboration d'une charte sur la vie en milieu rural .	« Prévention » pour les nouveaux habitants, les nouveaux bâtisseurs.
	Fiche 11	Valorisation et entretien du patrimoine forestier .	A mener de front si le projet de réseau de chaleur voit le jour. Les plantations le long des routes sont aussi à inclure dans cette logique (FP du Lot 0)

Autres commentaires :

Plusieurs membres attirent l'attention sur la nécessité de s'atteler aux (de prendre en compte les) différents piliers du DD, rappelant le PCDR réalisé dans la philosophie d'un A21L. Et notamment en favorisant l'économie locale. Un membre signale que nous vivons une époque de crise économique importante avec un taux de chômage élevé qui indique un besoin de développement économique important. L'axe de développement économique rural est l'un des axes prioritaires du PCDR.

Le même membre signale également qu'au-delà des projets « associatifs » et culturels, certes important, le PCDR répond également à un besoin essentiel de notre région et de notre commune ; son développement rural économique pour créer de l'activité, du dynamisme et réduire drastiquement à la fois les problèmes sociaux et économiques de notre commune.

Tenir compte de la priorité donnée aux projets dans le PCDR (à travers la classification des FP en 3 lots). Terminer l'activation des FP du lot1 avant d'entamer celles du lot2, à l'exception de quelques-unes (la création d'une ou de plusieurs petite(s) zone(s) d'activités artisanales, ainsi que la création d'ateliers ruraux et/ou de halls relais) par rapport à la politique de développement espérée à travers la mise en œuvre du PCDR.

N'est-il pas hasardeux de prévoir de nouvelles priorités ? Ne faudrait-il pas d'abord mener plus avant la FP relative à la politique de la jeunesse ?